

Plus de 5 000 tonnes de panneaux photovoltaïques usagés collectés en France en 2019

Lors de toute installation d'une centrale solaire, une redevance unique est payée à PV CYCLE France, au même titre que l'EcoTaxe payée lors de l'achat de tout appareil électroménager/électronique. En fin de vie des panneaux photovoltaïques, PV CYCLE prendra en charge le recyclage de ceux-ci.

Plus de 5 000 tonnes de panneaux photovoltaïques usagés collectés en France en 2019

PV CYCLE France, l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le recyclage des panneaux solaires photovoltaïques en France, annonce avoir collecté en 2019 plus de 5 000 tonnes sur le territoire national. Cela représente environ 280 000 panneaux solaires photovoltaïques hors d'usages, pour la plupart, qui seront valorisés à près de 95%. Le traitement de ces panneaux s'effectue principalement en France dans l'unité de traitement de Rousset dans le Bouches-du-Rhône. L'augmentation inéluctable des volumes de panneaux photovoltaïques usagés dans les années à venir va ainsi nécessiter d'importants investissements et l'ouverture de nouvelles unités locales de traitement à court et moyen terme.

Une 2ème unité de traitement à l'étude

Les options sont étudiées pour l'élaboration d'une 2ème unité de traitement qui permettra d'accueillir les flots croissants

de panneaux attendus dans les prochaines années, « Le volume annuel collecté a été multipliés par plus de 13 depuis le début de la filière en 2015. En l'an 2030, ce sera plus de 50 000 tonnes à recycler pour cette seule année, soit 10 fois notre résultat de 2019. Nous avons donc un défi à relever afin d'accompagner cette croissance dans les meilleures conditions techniques et environnementales et à coûts maîtrisés » – Anaïs Gouabault, Responsable opérationnelle et technique, PV CYCLE France. **Accompagner les adhérents dans leurs démarches d'éco-conceptions**

Avec un peu moins de 200 tonnes de panneaux photovoltaïques collectés en 2019, les départements d'Outre-Mer ne sont pas oubliés « A travers PV CYCLE France, l'engagement de la filière photovoltaïques pour sa responsabilité environnementale n'est plus à démontrer. Notre stratégie de recyclage à haute valeur ajoutée et de principe de proximité a ainsi permis à la France de disposer du premier site au monde de traitement dédié aux panneaux photovoltaïques cristallins usagés » – Nicolas Defrenne, Directeur Général, PV CYCLE France. Le prochain grand enjeu pour PV CYCLE France est d'accompagner ses adhérents dans leurs démarches d'écoconceptions. En effet, le projet de loi anti-gaspillage et pour l'économie-circulaire prévoit dès 2021 des obligations d'éco-conception pour l'ensemble des metteurs sur le marché.

POUR EN SAVOIR PLUS : contact@excelenergy.com Tél. 06 81 22 15 46 – www.excelenergy-partner.com